

GRAND STADE DE RUGBY

Un projet de la Fédération Française de Rugby
situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)

JOURNAL DU DÉBAT PUBLIC #2

JANVIER 2014



ÉDITO

LE DÉBAT SUR LE PROJET DE GRAND STADE DE RUGBY CONNAÎT UN VRAI SUCCÈS

Débuté le 7 novembre dernier, le débat sur le projet de Grand Stade de rugby, connaît un vrai succès, tant par le nombre de personnes présentes aux réunions que par celui des citoyens et acteurs qui y contribuent par leurs questions et leurs observations...

Malgré la passion qu'y met chacun, les différentes parties prenantes, favorables ou non au projet, jouent le jeu de manière courtoise et responsable, ce qui permettra ensuite à chacun d'avoir le maximum d'éléments pour se faire une opinion et pour prendre les bonnes décisions.

Au-delà des supporters et des pratiquants du rugby, le débat intéresse manifestement tous ceux qui cherchent aujourd'hui des solutions pour valoriser les atouts et compenser certaines faiblesses actuelles du territoire centre-essonnien.

L'examen du projet, perçu comme séduisant pour beaucoup, soulève cependant des interpellations.

Il engage un échange de fond sur le modèle de développement et les moyens permettant d'atteindre les objectifs annoncés.

- > Insistance sur la complémentarité et la coopération ou sur les problèmes de concurrence entre les stades, les sports, les territoires...

> Fortes attentes quant à la capacité d'un équipement de ce type à financer le développement du rugby en France ou craintes quant à l'évolution vers le sport spectacle et quant aux incertitudes qui pèsent nécessairement sur l'équilibre d'un équipement de cette ampleur.

> Accent mis sur tel ou tel mode d'accès au stade, interventions soulignant le nombre important des emplois créés ou interpellations concernant leur qualité, approbation des projets d'activités autour du stade ou craintes exprimées quant à leur nature, priorités différentes en matière d'investissements publics, importance plus ou moins grande accordée, au point actuel du processus, aux impacts écologiques : voilà quelques points de fixation de cette première partie de débat.

Devant ce fort intérêt, le paysage bouge : des acteurs importants du territoire ont annoncé des cahiers pour se positionner.

La réunion de Saint-Denis et notamment l'intervention du Comité régional olympique et sportif d'Île-de-France (CROSIF) ont permis de faire reculer la perspective d'un conflit de territoires entre le nord et le sud de la métropole, à travers une

opposition entre les grands stades.

Autre déblocage en vue : à Brétigny-sur-Orge, la Région Île-de-France et le STIF ont affiché leur volonté commune de lancer les études complémentaires quant à la desserte éventuelle du stade par les transports en commun. Très attendues, ces études seront un élément fort de la décision finale...

On peut imaginer que l'État, jusque-là silencieux sur le dossier, suivra la même dynamique et qu'il précisera son positionnement quant au stade de Ris-Orangis.

Le cadre d'ensemble ayant ainsi été fixé, la seconde partie du débat permettra de creuser d'autres aspects plus concrets, et notamment d'évoquer ceux qui concernent les éventuels aménagements autour du stade lui-même.

On le voit, ce débat dépasse largement la question du rugby : continuez donc à vous informer, à participer, à poser vos questions et à donner votre avis jusqu'au 21 février.

Jacques ARCHIMBAUD
Président de la Commission
Particulière du Débat Public



AU CŒUR DU DÉBAT : LES THÈMES QUI ONT ÉMERGÉ

Quels sont les thèmes qui sont ressortis au cours des quatre premières réunions publiques, ainsi que sur le site internet du débat ? Zoom.

La construction d'un grand stade/aréna : une réflexion aussi sur l'avenir de nos sociétés ?



Certains, et avec eux les maîtres d'ouvrage, estiment que le projet de stade constitue une formidable opportunité de développement local, qu'il participera d'une dynamique nécessaire en termes d'emploi local (8 000 à 10 000 emplois sont évoqués), qu'il apportera des ressources nécessaires au territoire pour contrecarrer les effets de la crise et favoriser des dépenses en faveur des populations modestes. Il serait en lui-même, par son ambition, un élément d'enthousiasme face au pessimisme ambiant. Il contribuerait aussi à rééquilibrer au sud le projet du Grand Paris.

Croissance, décroissance, priorités en temps de crise

D'autres se montrent bien plus circonspects, s'interrogent ou s'inquiètent, indépendamment parfois de leur intérêt pour le rugby ou le sport : de l'apport d'un tel investissement pour les familles modestes, du coût des places, de l'utilité de la dépense dont une partie serait nécessairement publique, via les investissements en termes d'aménagement et de transport, du modèle consumériste qu'il véhiculerait s'il était accompagné d'une éventuelle zone commerciale autour du stade. Ils redoutent un développement du business du sport et du spectacle, qui interroge selon eux les valeurs portées par le rugby, ou un projet très lourd qui viendrait aux dépens des petits clubs et du rugby amateur. Ils soulignent le risque d'une région parisienne beaucoup trop développée au détriment de la province.

Autour du grand stade : quels aménagements, quelle « ville » ?

Le grand stade au cœur d'un site en devenir

Situé dans un espace de 133 ha, à l'emplacement de l'ancien hippodrome de Ris-Orangis, et aux confins du bois de Saint-Eutrope, le projet de grand stade est au cœur d'un projet d'aménagement important.

La question est revenue sous des formes diverses, de son intégration dans cet environnement, du dialogue entre son architecture et les alentours, de la nature et de la philosophie du projet d'aménagement retenues (quelles activités économiques, culturelles, artisanales, quels services, quels équipements, quelle place pour la culture, le savoir ?).

Quels sont les aménagements nécessaires pour inciter les usagers du stade à s'attarder sur le territoire et les habitants du secteur à le fréquenter ? A ce point du projet, la définition du projet d'aménagement reste ouverte par les maîtres d'ouvrage même si des orientations sont formulées : la présence d'un musée du rugby, la création d'un village populaire tourné

vers le sport, les loisirs, la nature, le bien-être, un pôle d'excellence dédié à l'économie du sport, des services hôteliers, de restauration et de loisirs, dans un projet respectant les exigences du développement durable.

Ville, nature, qualité de vie

Des préoccupations fortes se sont exprimées sur l'impact du grand stade et de l'urbanisation de ce secteur sur l'environnement : le devenir du bois de Saint-Eutrope, mis en valeur selon les porteurs du projet, menacé selon certains habitants et associations, la protection des espèces animales et végétales présentes sur le territoire, l'artificialisation des sols, la question de la gestion de l'eau et celle de l'élimination des déchets dans un contexte de capacités qui arrivent à saturation, celle de la pollution de l'air générée par un afflux de transports ou les nuisances sonores, autant de sujets importants à approfondir dans la seconde partie.



L'indépendance et le développement du rugby en France passe-t-il par le grand stade ?

Un stade pour l'autonomie du rugby ?

Selon la fédération, le projet de grand stade répondra aux contraintes et aux pertes liées au fait de ne pas disposer de sa propre enceinte, notamment pour les rencontres du XV de France : en finir avec les conflits de calendrier avec les grands matchs de football pour disposer du Stade de France, sortir des conflits de pelouses entre les deux sports, réduire les coûts importants liés à la location du Stade de France, réduire les manques à gagner et les ressources qui ne reviennent pas au monde du rugby... Ces ressources ainsi libérées pourraient financer le sport amateur et le développement du rugby en France.

Cohérence ou concurrence entre les stades ?

A cette recherche d'autonomie du rugby qu'on trouve ailleurs en Europe, s'opposent des réticences : la coexistence avec le Stade de France et la concurrence avec cet équipement accueillant lui aussi, outre des rencontres sportives, des grands spectacles, et leur viabilité à terme ? Viabilité obérée pour certains par la construction ou le développement d'autres stades dans la région, de plus faible capacité mais accueillant eux aussi du rugby comme le stade Jean Bouin à Paris ou le projet d'Arena92 à Nanterre.

Autrement dit le débat fait réfléchir aux conséquences pour le développement du rugby en France : extension de ressources propres favorables au développement de ce sport ou investissement superflu aux dépens du rugby amateur et des petits clubs ? Articulation avec les autres sports (quels équipements à l'échelle du Grand Paris ou en région), et en filigrane l'opportunité d'un nouveau grand stade dans le cadre d'une candidature éventuelle de Paris aux Jeux olympiques de 2024.



Quelle gouvernance pour le projet : le public, le privé, les citoyens

Le projet est une initiative privée d'une fédération sportive disposée à financer l'important investissement que représente cet équipement. Il est adossé à des collectivités territoriales, villes, département, communauté d'agglomération, prêtes elles aussi à investir dans un projet d'aménagement.

Plusieurs clivages existent parmi les participants : effets positifs et risques des différentes formes du financement privé (emprunt, système des debentures, naming) mais aussi la proportion respective du financement privé et de l'intervention publique.

Tous les intervenants sont d'accord sur un point : à un moment, l'État devra exprimer plus clairement sa position.

Enfin, si au terme du débat public, les maîtres d'ouvrage décidaient de poursuivre leur projet, il conviendrait que les citoyens, les riverains, les associations, et les acteurs économiques ou syndicaux soient vraiment associés à la suite de l'élaboration du projet.

Grand stade : un levier de développement du territoire et des transports ?

Un rôle d'accélérateur dans un territoire jugé sous-équipé en offre de transport

Le projet de grand stade a soulevé, à maintes reprises et en particulier lors de la réunion publique consacrée à ce thème à Brétigny-sur-Orge, la question importante de son accessibilité et plus largement des transports.

Le débat a montré que ce projet situé dans un territoire jugé sous-équipé en la matière pouvait constituer une opportunité évidente et un levier de développement des réseaux de transports, nécessaires lors des manifestations projetées au grand stade mais aussi de nature à améliorer le quotidien des habitants. Si le problème global d'accessibilité justifie aux yeux de la FFR une implantation du stade en région parisienne et non en province, pour faciliter son accès notamment aux amateurs venus de toute la France mais aussi d'Europe du Nord, il reste que des inquiétudes s'expriment quant à l'éloignement du site de Paris, la desserte en transports en communs (RER B, C et D) jugée insuffisante par certains en offre, en qualité et en sécurité, sans oublier les capacités de stationnement à proximité et la congestion des accès par la route.

Absorber les flux de voyageurs : quand ? comment ?

Le projet confirme, en cohérence avec les études d'accessibilité, la nécessité d'un certain nombre d'investissements, à la charge des partenaires compétents : amélioration des fréquences, nouvelles dessertes comme le projet de tram-train Massy-Evry, aménagement des gares pour le RER, mobilisation du réseau TICE en site propre, réalisation d'ouvrages routiers, mobilisation de parkings et mises en place de navettes. Le débat sur ce thème a montré la nécessaire implication de la Région Île-de-France : il a permis l'annonce d'études complémentaires, les projets de transports définis dans le cadre du « nouveau Grand Paris » ayant été définis sans prendre en compte vraiment cet équipement. L'extension des ressources n'étant pas infinie, il faudra opérer des choix quand tous les éléments seront clairement sur la table.

Le débat reste également ouvert, compte tenu des inquiétudes d'associations d'usagers des transports et d'habitants du territoire, sur la capacité de ces nouveaux équipements à absorber les flux de voyageurs lors des manifestations et au quotidien, si l'on considère notamment les activités de la nouvelle zone d'aménagement. Les délais de réalisation de ces équipements ont été interrogés, certains verraient le jour bien après l'ouverture du grand stade, nécessitant une réflexion approfondie, innovante et concertée sur des solutions de transition.

LES TEMPS FORTS DU DÉBAT

Quelle participation ? Comment s'informer et contribuer ? Quels sont les temps forts du débat à venir ? Rappel.

COMMENT S'INFORMER ET PARTICIPER AU DÉBAT PUBLIC ?

> Suivre l'actualité du débat

- sur le site du débat et sa lettre électronique :
<http://grandstaderugby.debatpublic.fr>
- sur la page facebook :
grandstaderugby.debatpublic
- sur le compte twitter :
[@gdstaderugby_dp](https://twitter.com/gdstaderugby_dp)
- en demandant de la documentation à la CPDP

> Emettre un avis, poser des questions

sur le site, par mail, par courrier ou lors des réunions publiques. La CPDP veille à ce que toutes les questions reçoivent une réponse.

> Proposer une contribution écrite

certaines contributions pourront faire l'objet de « cahiers d'acteurs », diffusés lors des réunions publiques et sur le site du débat.



LES RENDEZ-VOUS

LES 3 DERNIÈRES RÉUNIONS PUBLIQUES :

Toulouse 📍, Jeudi 23 janvier 2014, 19h,
salle Barcelone, 22 allée de Barcelone

Evry, Jeudi 30 janvier 2014, 20h
Les arènes de l'Agora, Place de l'Agora

Paris 📍, Jeudi 13 février 2014, 20h
UIC-P Espace Congrès, 16 rue Jean Rey, 75015 Paris
> Réunion de clôture

📺 Réunions publiques diffusées en direct sur Internet

LES DÉBATS MOBILES :

La CPDP et les maîtres d'ouvrage vont à la rencontre des habitants sur les lieux de vie (gares, marchés, stades, université) :
Retrouvez les rendez-vous sur le site web.

LES AUDITIONS :

Elles permettront d'approfondir certaines thématiques, par l'écoute de personnalités pouvant apporter un éclairage particulier ; elles se tiendront à la Commission Nationale du Débat Public, elles seront filmées et mises en ligne sur le site internet du débat.
Plus d'info sur le site.

LE DÉBAT EN CHIFFRES

- > **4 343 visiteurs uniques** et **8 840 visites** sur le site du débat,
- > **1 860 abonnés** sur Facebook, **182** sur Twitter,
- > **1 000 participants** physiques aux réunions (600 personnes à Ris-Orangis, 80 personnes à St-Denis, 180 à Brétigny et 130 personnes à Massy),
- > **75 avis** de citoyens recueillis sur 2 débats mobiles, **61 questions** sur le site internet, **43 réponses** publiées.

Pour contacter la CPDP

Commission Particulière du Débat Public
Grand Stade de Rugby
52, boulevard de Sébastopol 75003 Paris
Tél : 01 73 02 82 85
grandstaderugby@debatpublic.fr

Le débat public demeure ouvert sur Internet pendant les quatre mois du débat, du 7 novembre 2013 au 21 février 2014.

Un changement peut se produire, merci de vérifier le calendrier des réunions sur le site Internet :

<http://grandstaderugby.debatpublic.fr> – [f](https://www.facebook.com/grandstaderugby.debatpublic) [gdstaderugby_dp](https://twitter.com/gdstaderugby_dp)